



AVIS PUBLIC

AUX CITOYENS DE DEUX-MONTAGNES :

Prenez avis que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a transmis à la Ville, le 15 juillet 2014, une lettre accompagnée d'un rapport de vérification concernant le processus suivi par la Ville de Deux-Montagnes pour l'attribution des contrats de services professionnels et de construction pour la période du 1^{er} janvier 2007 au 30 avril 2012.

DONNÉ à Deux-Montagnes, ce 16 juillet 2014.

Jacques Robichaud
Avocat, o.m.a.
Directeur des services juridiques et greffier